



Interactions n° 26

RENDEZ-VOUS A LA ROCHELLE
les 18, 19 et 20 novembre 2010



Suppression des RASED ?

Enjeux et conséquences pour les élèves et l'École

FORUM DES RASED

Samedi 23 octobre 2010
10 heures – 17 heures
Bourse du travail – annexe E. Varlin
29 boulevard du Temple,
PARIS 3^{ème}
Métro ligne 3 : Station République ; Bus Ligne 20 : arrêt Jean-Pierre Timbaut
Entrée libre et gratuite

Samedi 23 octobre, au début d'un temps de congés et en pleine période de grèves, le Forum organisé par nos associations professionnelles a rassemblé environ 300 personnes venues entendre les témoignages des personnalités invitées et débattre de l'avenir des RASED et de l'École. Si peu de journalistes avaient fait le déplacement, nous avons pu noter dans la salle la présence d'un certain nombre de représentants des organisations syndicales (SE-unsa, CGT Educ'action, SNUDI-FO...), du GFEN, de l'ICEM, de l'AGSAS, de médecins scolaires, ainsi que celle de Mr Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE... et de quelques rares élus politiques.

Ce numéro d'Interactions se veut avant tout l'écho des propos tenus lors de cette journée riche d'échanges, témoin de l'investissement et de l'intérêt que continuent à susciter notre travail et notre mobilisation pour l'École ...

Nous vous donnons à tous rendez-vous à La Rochelle pour un nouveau temps fort de cette mobilisation !

SOMMAIRE

FORUM DES RASED- 23 octobre 2010

Texte d'introduction FNAREN – Francis Jauset p 3

Texte d'introduction FNAME - Gérard Toupiol p 4

Discours AFPEN non communiqué

LES INTERVENTIONS : JM Besse et D.Calin pour l'AFPEN ; A.Ouzoulias et C.Mérini pour la FNAME ; J.Biarnes et R.Bénévent pour la FNAREN

Jean BIARNES p 5

Jean-Marie BESSE p 7

André OUZOULIAS p 8

Corinne MERINI p 12

Raymond BENEVENT p 13

Daniel CALIN p 15

DANS LES DEPARTEMENTS : actions auprès des élus p 16

LA ROCHELLE : « 1000 bougies pour les RASED » p33

Discours FNAREN Forum des RASED

Merci à tous d'être venus sur votre temps « de vacances » pour participer à ce forum des RASED. J'emploie le mot participer car c'est un des objectifs de cette journée ; donner du temps aux débats et aux échanges.

Merci aux 6 intervenants qui vont animer ce forum bénévolement, par militantisme pour la cause des RASED.

Merci à la Bourse du Travail qui nous prête gratuitement cette salle et met des techniciens à notre disposition ainsi qu'à la CGT éducation qui a intercédé en notre faveur.

Merci à toutes les personnalités qui ont accepté notre invitation (représentants de l'administration, élus, représentants politiques, syndicaux, associatifs... et bien sûr les personnes du Comité scientifique de la FNAREN qui nous apporte un soutien précieux).

C'est à ma connaissance la première fois que les 3 organisations professionnelles dont les adhérents travaillent pour la plupart en RASED co-organisent une telle manifestation.

C'est sans doute parce que le moment est gravissime.

Gravissime car à la première vague de suppression et de sédentarisation des postes d'enseignants spécialisés (2200 suppressions et 1248 sédentarisation selon les chiffres du ministère), est venue s'ajouter en mai 2010, dans le document appelé schéma d'emploi 2011-2013, l'annonce d'une possible disparition complète du dispositif RASED.

Et effectivement, on constate avec effarement dans plusieurs départements une récupération des postes vacants et donc de nouvelles suppressions.

La FNAREN a lancé une enquête (38 départements ont répondu pour le moment) qui fait déjà état de 93 postes de rééducateurs supprimés à cette dernière rentrée.

Gravissime car la cinquantaine de départs en formation pour la seule option G, sera très loin de couvrir les nombreux départs à la retraite et les postes vacants (plus de 200 postes vacants dans notre enquête sur les 2500 restants).

Alors oui, on peut être très inquiets. **Quel avenir pour tous ces élèves que l'enseignant ne peut aider et dont le nombre a tendance à augmenter ?** Je fais référence ici à la Recherche FNAREN/Université Paris-Descartes et au document FNAREN : « La difficulté à l'école aujourd'hui ».

Gravissime, donc, mais peut-être que tout n'est pas encore joué.

Nous ne voulons pas perdre espoir et cette manifestation en est le symbole.

L'espoir d'une prise de conscience de ceux qui nous gouvernent : on ne peut pas laisser sur le bord du chemin de l'école de plus en plus d'enfants, on ne peut continuer comme cela.

Au risque de glisser vers une crise profonde, de créer une société fracturée, divisée et forcément plus violente.

Il est grand temps de stopper le processus d'asphyxie des RASED et de leur redonner toute leur place.

C'est tout le sens du projet porté par la FNAREN, communiquer sur nos métiers, sur l'aide précieuse qu'ils dispensent aux enfants, aux familles et aux enseignants dans un monde où la difficulté scolaire est devenue terriblement complexe et nécessite ce regard croisé apporté par notre 3 spécificités.

Francis JAUSET, président de la FNAREN

Bonjour à tous,

Je remercie Francis pour les propos qu'il vient de tenir, avec lesquels la Fname est pleinement en accord.

Depuis 2008, l'existence des RASED est remise en cause. Après une année de relative accalmie, voilà que revient en force la volonté de remettre en question l'existence de ces réseaux, alors même qu'aucune évaluation n'a été faite, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Alors que toutes les préconisations actuelles vont dans le sens d'une réelle lutte contre l'échec scolaire, le ministère annonce le retrait de 16000 nouveaux postes à la rentrée prochaine, dont 8900 dans le 1^{er} degré.

Pourtant, des voix s'élèvent, même au sein de l'institution, pour critiquer cette politique.

C'est me semble-t-il la première fois que Monsieur Prospérini, secrétaire général du syndicat des Inspecteurs d'Académie, écrit dans un courrier du 16 juin 2010 « on nous demande de supprimer des postes alors que lutter contre l'échec scolaire et la violence à l'école suppose plus d'adultes et plus d'éducation dans les établissements ».

De même, Monsieur Dogimont, Inspecteur de l'Education Nationale du Nord, responsable départemental du SIEN, syndicat majoritaire, déclarait il y a quelques jours à la presse que : « les réseaux d'aides, enseignants spécialisés allant d'école en école pour les enfants en difficulté, sont assez clairement menacés. Ces réseaux d'aides, c'est nous qui en avons le plus grand besoin. ».

On voit bien, à travers ces points, que la logique qui préside la politique éducative de la nation est une logique comptable, et signe une régression sans précédent qui risque de pénaliser durablement les générations à venir.

Dans un contexte social qui ne cesse par ailleurs de se dégrader, la suppression de nouveaux postes de RASED ne pourrait qu'aggraver la situation des élèves les plus fragiles et celle de leurs familles.

Comme l'avait écrit André Ouzoulias dans un très beau texte fin 2008 : « c'est un saccage incommensurable ».

Je souhaiterais citer Alain Brun, professeur de psychologie à l'INS-HEA, membre de notre conseil scientifique :

« Lorsque l'élève éprouve une difficulté ponctuelle, il revient à l'enseignant de la classe de lui redonner les explications nécessaires à sa compréhension. Mais lorsque la difficulté est plus grande : manque de connaissances de base, inhibition, peur d'apprendre, impossibilité à répondre aux exigences scolaires, incapacité à organiser son travail, l'enseignant demande de l'aide au RASED qui est composé de personnels spécialisés possédant des compétences complémentaires. Celui-ci, en collaboration avec l'enseignant propose après analyse, la réponse la plus adaptée possible à la singularité de la difficulté de chaque élève. C'est une aide gratuite qui s'effectue pendant les heures scolaires. La suppression des RASED aurait pour conséquence de voir l'enseignant esseulé et démuné devant l'élève en grande difficulté, faute de formation nécessaire pour y répondre. Depuis des dizaines d'années, les personnels spécialisés ont mis au point une grande diversité de savoirs faire pour répondre à la grande difficulté scolaire. Ceci constitue un réel « patrimoine » ; vouloir s'en passer revient à un véritable gâchis dont les premières victimes seront les élèves ayant besoin d'aide et leur famille ».

Je souhaite que cette journée montre en quoi le dispositif RASED est indispensable dans une école républicaine dont l'objectif est la réussite de tous.

Gérard Toupiol, président de la FNAME

Jean BIARNES

Ancien instituteur¹, professeur émérite en Sciences de l'Education, Université Paris XIII²

Jean Biarnes a tout d'abord retracé un historique de l'enseignement spécialisé appuyé entre autres sur des références aux GAPP. Ceci afin de mettre en évidence :

- l'évolution du regard porté sur les enfants en difficulté scolaire : de la notion d' « arriération » encore présente dans les années 1960 au concept d'éducabilité...
- le décalage qui a toujours posé problème à la hiérarchie, à l'Institution : le langage, le regard des enseignants spécialisés sont différents. Ils sont centrés sur les « processus d'apprentissages », par définition en évolution et en réajustement constants, difficiles à évaluer et à quantifier. Ils adoptent des modalités de fonctionnement elles aussi différentes, avec par exemple du temps sans élèves...
- le parallèle à faire entre la fin des GAPP (évaluation de l'action plutôt positive mais suppression pour mettre en place les RASED) et ce qui se passe actuellement pour les RASED : dégradation des conditions d'action ; élargissement des secteurs, « délocalisation », freins au fonctionnement des équipes voire volonté de les « casser »...

L'enseignement spécialisé (qu'il s'agisse des GAPP ou des RASED) est *un point d'ancrage de la résistance* aux effets de la mondialisation sur l'action socio-éducative. Il porte l'idée d'un travail *global* dans l'appréhension de l'enfant-élève et sur les processus complexes qui sont à l'œuvre.

A ce titre il dérange, dans une institution scolaire reflet de la Société actuelle, où règnent

- la réification du sujet, à force de fragmentation des problématiques (comme si face à la difficulté il s'agissait de « réparer les pièces d'une machine en panne »)
- la médicalisation de tout ce qui paraît hors-norme (évaluationnisme, classification en « dys » dès la petite enfance, bilans DSMIV etc)
- la logique comptable présidant aux prises de décisions.

Il y a donc rupture entre les présupposés de la rééducation, de l'enseignement spécialisé, et la logique « tout pédagogique » de l'Institution

Cette même rupture se retrouve au niveau de la Maternelle par exemple³. On y parle toujours de travail global autour de l'enfant, mais on ne prépare plus qu'aux apprentissages scolaires ; on délaisse le Jeu, on n'en fait plus rien en termes de sens et de construction (seul aspect occupationnel). Et dans le discours des jeunes enseignants, les termes qui reviennent le plus souvent sont ceux qui ont trait à la productivité (travail, résultats, évaluations)...

On pouvait certes considérer à une époque qu'il y avait dérapage, en plaçant l' « élève au centre », alors que c'est nous, en tant qu'éducateurs, qui devons être centrés sur l'enfant...

Mais nous assistons aujourd'hui à un nouveau dérapage, où c'est le chiffre qui se retrouve au centre !

On constate alors la multiplication d'états dépressifs chez les enfants, aux prises « non seulement avec le no future mais avec le no present », avec en filigrane le risque de développement d'une violence auto-destructrice, pour faire « face au néant de l'être » : c'était déjà en partie le cas lors des émeutes de 2005 (violence des défavorisés détruisant leur propre milieu) ; cela risque de l'être encore plus dans les années qui viennent (violences sur sa propre personne, suicides...)

De même chez les personnels, l'orientation productiviste porte en elle le risque de développement d'un dégoût de son métier...

« J'accuse », dit Jean Biarnes, « j'accuse les gouvernements de mettre en place une machine à tuer les sujets », alors même que la Société a besoin de sujets créateurs...

¹ Terme auquel il se dit attaché, l'instituteur comme « celui qui institue »...

² En retraite, mais appartient toujours à un laboratoire de recherches

³ J.Biarnes vient de diriger une thèse sur l'évolution de la maternelle et il en dit « c'est effrayant »

Face à cela, les personnels des RASED, qui ont à des degrés divers un métier à l'aspect « clinique », ne peuvent aujourd'hui faire l'impasse sur une réflexion politique. Ils sont en quelque sorte des « magistrats du sujet » (qui le défendent).

Et si les RASED devaient disparaître, il est indispensable (rôle des associations par exemple) qu'ils essaient de trouver des moyens pour continuer à défendre valeurs et sujets : les personnels spécialisés, avec leur regard particulier, existeront eux encore....

Les réactions de la salle évoquent la question des bilans psys, avec la disparition redoutée de la dimension clinique au profit du normatif et comportementaliste (sensible dans la nouvelle version du WISK).

- *Les psychologues interrogent aussi sur le rapport avec les médecins scolaires : certains donnent directement aux enseignants des questionnaires (items sur les difficultés mais aussi par exemple sur l'agressivité...) Certains demandent aussi aux psychologues de « wisker » (!) les élèves et de donner les chiffres de Q.I., ce qui pose problème aussi quant à ce qui est transmissible...*
- *Raymond Bénévent prend la parole pour dire qu'il y a certes le risque de médicalisation de la difficulté scolaire, mais qu'il faut aussi penser que les médecins affrontent les mêmes difficultés que nous, sont soumis aux mêmes logiques et pressions, et cherchent également à résister...*
- *Jean Biarnes conclut en indiquant que ce qui est derrière tout cela, c'est que nous ne sommes plus vraiment en démocratie, mais que nous avons de plus en plus affaire à une oligarchie qui cherche à se protéger . Nous sommes de plus en plus dans une société à 2 vitesses, la démocratie est en danger dans l'ensemble de la Société comme elle l'est dans le domaine de l'Education...*

Jean-Marie BESSE

Professeur en psychologie cognitive, Université Lyon 2⁴

JM Besse situe son intervention dans le cadre d'un groupe de travail monté depuis 2 ans (PoPsyden), qui a réfléchi à partir de la circulaire Hertzl sur les risques de suppression de la psychologie à l'école, en regroupant tous les universitaires responsables de la formation des psychologues en France , ainsi que les diverses associations et syndicats de psychologues.

Il s'agit de défendre un « service psychologique de l'Education Nationale », « de la Maternelle à l'Université », en mettant en relief les particularités de l'intervention dans l'Education Nationale :

- psychologie « appliquée »
- impossibilité d'une psychologie réductionniste lorsqu'on « travaille avec un enfant vivant », donc orientation clinique partagée par l'ensemble de la profession
- refus d'instrumentalisation de la pratique des psychologues (pour « wisker », « bilanter »...)

Ce groupe travaillait (en lien avec le MEN) sur la question de la formation lorsque le « schéma d'emplois » est sorti. Il a rédigé un document de 6 pages sur la spécificité du psychologue scolaire (dont JM Besse rappelle les principaux points) et initié une pétition. Il a adressé un courrier au MEN, sans réponse à ce jour.

L'intervention de JM Besse suscite un certain nombre de réactions dans la salle, d'autant qu'il a à nouveau défini le psychologue comme « en lien avec le RASED »....Des éclaircissements sont donc demandés sur le positionnement et la défense du dispositif RASED. Sur le lien car « après une intervention il y a toujours un lendemain, la vie continue...on fait des tests mais il faut assurer l'accompagnement : place des maîtres E et des rééducateurs, qui ont aussi un regard, une pertinence, une démarche clinique. Face à la complexité du vivant c'est bien la pluralité des regards qui est essentielle »

JM Besse répond d'abord que ce qu'il a présenté était un travail à vocation interne, où il s'agissait avant tout d'unifier l'ensemble des psychologues autour d'une définition du métier et de demandes en corollaire (dans une perspective verticale)

Que ce travail de définition des « contours de la psychologie scolaire » est différent de la question des modalités de travail au sein de l'école élémentaire, et qu'il faut prendre garde, dans un contexte menaçant, aux risques de division qui joueront contre nous...

Richard Redondo, président de l'AFPEN, réaffirme ensuite que « 80% des psychologues scolaires travaillent en RASED et sont contents de le faire », qu'il y a une « nécessaire complémentarité », mais que « les psychologues sont soumis à d'autres contraintes de formation », et que « la défense ne se fait pas totalement sur les mêmes registres ». Il indique aussi que le second degré est en grande difficulté (Copsys en grand danger) et que cela oblige à faire des propositions, mais ne signifie en aucun cas l'abandon du travail en RASED.

⁴ et responsable de la formation des psychologues scolaires

André Ouzoulias⁵

professeur à l'IUFM de Versailles, Université de Cergy-Pontoise, Département PEPSSE
(Philosophie, Épistémologie, Psychologie, Sociologie et Sciences de l'Éducation)

Forum des RASED, Paris, samedi 23 octobre 2010

Avec les RASED, défendre l'idée d'école démocratique*

La question principale posée par ce forum est la suivante : peut-on supprimer les RASED ? Or, cette question a deux significations :

- 1) *Le gouvernement a-t-il les moyens politiques de supprimer les RASED ?*
- 2) *Cela serait-il sans conséquences sur la réussite scolaire des élèves ?*

Je ne suis pas un responsable syndical ou politique, mais j'ai quand même envie de répondre à la première question... Oui, le gouvernement a cru qu'il était possible de supprimer les 10 à 12 000 postes des RASED. Il semble bien que leur sort était arrêté en septembre 2008 et que, Rue de Grenelle, on avait programmé la disparition de 2 ou 3 000 postes chaque année jusqu'à l'agonie.

Ceci n'est ni une hypothèse, ni une rumeur, mais bien une information. Nous la tenons d'un excellent connaisseur de la Rue de Grenelle, Luc Ferry, ancien ministre de l'Éducation Nationale et toujours membre actif de l'actuelle majorité parlementaire. On s'en souvient, en septembre 2008, un peu avant l'annonce des suppressions de postes, invité de la matinale d'une radio nationale, il avait dit que l'institution de l'aide personnalisée visait en fait à réaliser une économie massive de postes. Au journaliste qui exprimait sa perplexité (« *Comment ces 2 heures d'aide personnalisée peuvent-elles entraîner des suppressions de postes ?* »), il avait répondu qu'avec ce dispositif, le ministère pourrait dire que l'enseignant apporte lui-même toute l'aide dont l'enfant en difficulté scolaire a besoin et qu'il rend désormais inutile l'intervention de personnels extérieurs à la classe, comme ceux des RASED.

Du reste, quand Xavier Darcos parlait des réseaux, pour expliquer qu'ils étaient redondants avec l'aide personnalisée, il les présentait comme des « Réseaux d'aide et de *soutien* aux élèves en difficulté ». Le S de « spécialisé » était systématiquement remplacé par celui de « soutien »... La première fois, ce peut être une erreur. La deuxième fois, ce peut être un oubli. Mais plusieurs fois, c'est forcément un calcul !

En cohérence avec ce point de vue, le MEN expliquait que, pour les enfants qui avaient des troubles psychologiques, il fallait les orienter vers des structures de soins extérieures, notamment les psychothérapeutes des CMPP. La difficulté scolaire étant ainsi réduite à deux cas de figure, la difficulté banale et passagère, qui peut demander un soutien scolaire, ou le trouble psychologique grave, les RASED ne se justifiaient plus ! Argumentation qui a la force de l'évidence pour qui ne connaît pas le sujet...

Pointons en passant, en arrière-plan, une conception de l'apprentissage vu comme une accumulation (à la manière de l'accumulation financière ou du vase qui se remplit) et non comme une *trans-formation* du sujet. Si on file la métaphore de la plomberie, les difficultés de l'élève ne peuvent alors avoir que deux types de causes : un problème de débit ou une malformation. Nulle trace de cette idée fondatrice de la pédagogie depuis Montessori, Decroly, Freinet, Piaget, Wallon, etc. : les apprentissages scolaires les plus cruciaux sont difficiles parce qu'ils demandent à l'enfant de franchir des obstacles et de renoncer à des représentations premières.

À l'époque, après la réforme des programmes de juin 2008 présentés comme « un recentrage de l'école primaire sur les fondamentaux », après la « libération du samedi matin », après l'institution de l'accompagnement éducatif au collège, de l'aide personnalisée et des stages pour les élèves de CM, Xavier Darcos et son cabinet, se sentant portés par des sondages flatteurs (86 % d'opinions positives dans l'un d'entre eux !), pensaient avoir les moyens politiques d'imposer cette mesure d'économie, qui couvrirait la moitié de la rançon exigée par Bercy pour le primaire.

On notera que le gouvernement a utilisé une stratégie de communication similaire avec la réforme de la formation des enseignants : la mastérisation conduisant à élever le niveau de recrutement des maîtres de la licence au master, soit deux ans de plus, les lauréats étant ainsi mieux préparés à enseigner, on peut supprimer les 16 000 postes de stagiaires ! Comme le disent certains manifestants de cet automne : « un pas en avant, trois pas en arrière, c'est la politique du gouvernement ».

Le cabinet de Xavier Darcos considérait l'objectif de suppression des RASED comme un objectif raisonnable. Il s'attendait bien sûr à ce que les maîtres de RASED résistent un peu, moins toutefois qu'ils ne

⁵ ce texte nous a été communiqué par A.Ouzoulias suite à son intervention et en est le fidèle reflet. Mis à part celle-ci, les notes de bas de page sont aussi d'A.Ouzoulias

* Ce texte suit les normes de l'orthographe recommandée : www.orthographe-recommandee.info

le firent, mais il tablait sur leur isolement. Les maitres des RASED, pensait-il, ne bénéficieraient que d'un soutien formel des syndicats, d'une solidarité superficielle des autres enseignants et il n'y avait aucune raison pour que les parents s'en mêlent. Vous connaissez la suite... Il y a bien eu des suppressions de postes, mais le gouvernement a soudé les équipes d'école autour des RASED et il a perdu le soutien des familles et finalement de l'opinion. 300 000 personnes qui signent une pétition pour sauver les RASED, c'est inouï ! Les appels qui rassemblent en si peu de temps autant de signataires se comptent sur les doigts d'une main.

Alors, le ministère peut-il demain chercher à supprimer d'un coup un très grand nombre de postes de RASED ? Ce n'est pas impossible. Imaginons Brice Hortefeux nommé ministre de l'éducation nationale dans le prochain gouvernement. Scénario noir... Que ferait-il des RASED, lui qui a déclaré le 22 août dernier : « *Je trouve qu'on a trop parlé de l'échec de l'école plutôt que de celui de l'élève qui ne travaille pas assez* » ? La pédagogie, voilà l'ennemi ! Étant des « nids de pédagogues », les RASED seraient immédiatement menacés. Comme le dit Maryline Baumard, journaliste au Monde, qui cite le ministre⁶ : « *Si l'élève est responsable de son mauvais niveau scolaire, à quoi bon consacrer toujours plus de ce précieux argent public pour offrir de meilleures conditions de réussite aux 12 millions d'élèves, quand il suffirait qu'ils passent un peu plus de temps devant leurs manuels ?* »

Nous savons bien quel serait le cout d'une telle politique pour les enfants les plus fragiles... Mais supprimer des milliers de postes en RASED, cela aurait aussi, assurément, un cout politique élevé pour le pouvoir. Il n'est pas certain qu'il puisse le payer. Bien sûr, rien n'est écrit, surtout dans cette période de grave crise économique où un pays comme la Grande Bretagne est capable de décider la suppression de 500 000 emplois publics et où le Portugal baisse le salaires des enseignants de 15 %... Mais si les écoles et les parents se liguèrent de nouveau et opposaient leur refus avec force et intelligence, une telle entreprise serait périlleuse pour le gouvernement.

En fait, nous le savons bien, le vrai danger pour les RASED pourrait être plus difficile à circonscrire. Il y a bien des IA qui font du zèle et qui envisagent de supprimer tous les postes de RASED au mouvement de 2011, ainsi que cela a été dit pour la Vienne. Mais comme le montre le document de la DRH du ministère sur les « gisements d'efficience », plutôt que d'aller vers une suppression massive de postes, le cabinet semble tabler désormais sur des « suppressions localisées », notamment des postes vacants, et sur une agonie lente par l'asphyxie des formations. Ce n'est pas moins dangereux, car c'est insidieux. Et c'est bien plus difficile à combattre, surtout si c'est présenté comme une forme de gestion rigoureuse de la dépense publique.

J'en viens à la seconde question : la suppression des RASED serait-elle sans conséquences sur la réussite scolaire des élèves ? Pour répondre à cette question, je pourrais me référer aux circulaires qui ont défini les missions des maitres spécialisés et à leurs plans de formation dans le cadre du CAPASH. Mais je préfère parler du travail et de la qualification des maitres spécialisés « en chair et en os », ceux que je connais, que j'ai côtoyés, dans des projets divers au sein des écoles, dans la mise au point d'outils diagnostiques ou dans le cadre de groupes de recherche, en l'occurrence plutôt des maitres E.

Qu'est-ce donc qu'un maitre E ? C'est d'abord un enseignant des écoles. Très souvent, il a une expérience importante au cycle 2. Il connaît ce métier qu'il a exercé plusieurs années durant avant de se spécialiser. Il a appris à bien connaître les manières d'être — ou de ne pas être — élève des enfants dont il a été l'enseignant. Cette expérience lui a aussi donné une grande familiarité avec les supports, outils et démarches d'enseignement employés dans les classes, familiarité qu'il ne cesse d'entretenir et de mettre à jour par divers canaux : les échanges avec les collègues spécialisés ou non, les lectures, les formations continues (de plus en plus rares), les sites pédagogiques, les publications et le congrès de la FNAME et, pour certains, la conception d'outils ou de sites Internet...

L'idée de devenir maitre E ne lui est donc pas venue par hasard ; c'est la suite normale de son investissement personnel particulièrement fort dans la réflexion et l'action pédagogiques en faveur de la réussite scolaire de tous les élèves. En ce sens, *le maitre E est d'abord un pédagogue*.

Mais ces caractéristiques ne sont pas l'apanage des maitres de RASED. Bien d'autres enseignants s'investissent dans leur métier avec la même passion, bien d'autres enseignants — heureusement ! — sont des pédagogues !

Alors qu'est-ce qui fait la spécificité du maitre E ? C'est d'abord, précisément, qu'il s'est *spécialisé, dans sa pratique, auprès des élèves en grande difficulté*. En tant que professionnel, son attention et ses intérêts sont concentrés sur la compréhension des difficultés scolaires résistantes et sur les moyens d'aider les élèves à les surmonter. C'est *le fondement d'une expertise* qu'il a construite progressivement.

Il dispose ainsi de *gestes professionnels* particulièrement adaptés à l'animation de petits groupes d'élèves en grande difficulté scolaire. J'en énumère quelques uns : choisir une situation permettant de mettre ensemble en activité des enfants qui peuvent avoir des besoins différents, la concevoir pour que,

⁶ *Le Monde*, 2 septembre 2010, page 17 : « Rentrée scolaire, la réussite au compte-gouttes ».

même si les enfants aidés sont regroupés en dehors de la classe, ils ne soient pas isolés de leurs camarades et encore moins stigmatisés, penser d'emblée au désétayage, encourager les essais et valoriser les réussites, pointer les erreurs, tout en les dédramatisant, par exemple grâce à des supports autocorrectifs, inciter l'enfant à revenir sur ses procédures, favoriser les échanges entre enfants sur ce même plan des procédures, amener chacun à prendre conscience de ses représentations et, plus encore, qu'il a des pensées, l'aider à former des images mentales, noter ses progrès et les souligner pour l'élève, mais aussi observer les blocages qu'il faudra analyser ensuite à tête reposée. Il faudrait ajouter aussi : assurer le lien avec le maître de la classe, avec les parents, avec le réseau, avec un intervenant extérieur éventuel... autant de pratiques collaboratives qui jouent un rôle important dans l'efficacité du maître E.

Il faudrait dire enfin que tout cela exprime un désir d'aider les enfants, tous les enfants, à grandir, à s'élever, désir qui se marque dans *l'empathie* pour les élèves en difficulté scolaire, empathie qui n'est ni apitoiement, ni dénégation, mais effort pour donner sens à une expérience difficile et souvent douloureuse des apprentissages.

Certes, là encore, aucune de ces compétences ou attitudes, prise isolément, n'est l'apanage des maîtres E. Mais ici *elles font système*. Et *elles sont instituées* : c'est seulement parce que l'institution dit : « cela doit être » que cela peut être. Il faut en avoir conscience : sans la définition des missions du maître E et sans la réalité de son statut et des pratiques qui en découlent, très rares seraient les enseignants ordinaires à disposer d'un tel répertoire de gestes. Dit autrement, se passer d'un poste E, c'est empêcher que se mette en route la dynamique de formation de ce *système de compétences* ou le stériliser. Les premiers à en pâtir seraient évidemment les élèves.

Un maître E, c'est ensuite un enseignant qui a une authentique *culture psychologique*. Bien qu'il se garde de la posture de l'analyste, du thérapeute ou même de l'interprète, il a des connaissances réelles de la psychanalyse qui peuvent éclairer, chez un enfant, tel comportement, telle réaction ou tel blocage. Il est au fait des principales conceptions du développement, et s'agissant par exemple de l'apprentissage de la lecture, il connaît les travaux d'Emilia Ferreiro, de Jean-Marie Besse, de Jacques Fijalkow, etc. Il est également instruit des recherches en psychologie cognitive les plus connues dans les milieux pédagogiques, par exemple celles qui portent sur la mémoire, sur la catégorisation, sur les troubles du langage, sur l'accès au principe alphabétique, sur les difficultés dans la formation des premières connaissances numériques, etc. Mais ses connaissances ne sont pas purement livresques. Ce sont des connaissances opératoires, des connaissances vivantes, intimement articulées aux exigences du diagnostic, à l'observation continue des enfants et à l'ajustement des situations d'aide.

Se passer d'un maître E, ce serait alors perdre en intelligibilité pour aborder la grande difficulté dans les apprentissages scolaires. Or l'aide aux enfants qui la subissent ne peut pas être routinière. Elle demande pour chacun d'entre eux de faire effort pour penser sa singularité et pour imaginer un parcours qu'il accepte d'emprunter. Dans le travail du maître spécialisé, ce moment de l'analyse et de l'observation, ce qu'on appelle aussi évaluation est crucial, mais dans un tout autre sens de l'évaluation que le seul retenu par le ministère, qui multiplie, de la fin de la GS au CM2, les épreuves papier-crayon à visée sommative, fort mal conçues au demeurant.

Où l'on voit que se passer d'un maître E, ce serait aussi se passer d'un système de compétences où s'articulent savoir-faire, attitudes et savoirs, système de compétences qui travaille lui-même en réseau (le mot est parfaitement juste ici) avec d'autres systèmes de compétences, ceux des autres personnels du RASED. On l'on voit donc que les maîtres E ne pèchent pas par vanité en revendiquant le beau titre de *psychopédagogues*.

Ayant dit tout cela, je n'ai pas encore répondu à la question : peut-on supprimer les RASED ? Disons-le d'abord nettement : on peut bien sûr chercher à améliorer la formation initiale et continue des maîtres spécialisés et le fonctionnement des réseaux. Du reste, si le gouvernement était réellement soucieux d'aider à l'amélioration de l'efficacité des RASED et plus généralement au perfectionnement de l'école, il développerait la formation continue, il initierait des recherches, il favoriserait la diffusion des innovations les plus prometteuses, etc.

Mais dès maintenant, tel qu'il est, le RASED est irremplaçable auprès des élèves en grande difficulté scolaire ! Combien d'enfants seraient chaque année abandonnés hors du lire sans l'intervention du maître E, du maître G, sans l'aide du psychologue scolaire ? Et quelle cohérence y a-t-il à parler de prévention de l'illettrisme d'un côté et à asphyxier les Réseaux d'aides de l'autre ?

Se passer des maîtres E et plus généralement du RASED, ce serait non seulement rendre plus difficile le travail des équipes d'école qui devrait faire face à ces difficultés avec moins de moyens humains, moins d'énergie et moins d'intelligence, mais ce serait aussi désarmer l'ensemble des enseignants dans leur pratique quotidienne auprès des élèves « ordinaires ». Dans un court article écrit à la demande de la FNAME il y a deux ans, pensant notamment à la mutualisation des compétences, à la diffusion de celles des maîtres E et G dans l'équipe et même à la co-formation, je disais : « *Si l'école perd ses maîtres spécialisés, elle va voir se dissoudre l'institution et le réseau d'acteurs et de formateurs qui portent et travaillent la culture professionnelle dans le champ de la difficulté scolaire. [...] Finalement, c'est « le*

travailleur collectif » des écoles primaires qui serait ainsi déqualifié, dépossédé d'un élément fort de sa culture professionnelle. »

L'idée d'une école démocratique est celle qui met debout les maîtres spécialisés. Si le gouvernement pense pouvoir en finir avec cette idée, son calcul politique est erroné. Mais c'est une erreur pour laquelle, je n'en doute pas, il bénéficiera bientôt d'actions de remédiation efficace de la part des RASED et des équipes d'écoles.

Réactions de la salle :

- *Christine Passerieux pour le GFEN : les mutations sociétales font que les catastrophes sont hélas possibles. Pourquoi ces scénarios sont-ils possibles ? Parce que dans une société à 2 vitesses, dans une école à 2 vitesses, certains se trouvent éliminés d'une partie du savoir. Les « non-aptés » ne sont pas intéressants pour le système, sauf à titre de main d'œuvre corvéable... On est loin alors de la notion d'égalité des chances, du pari d'éducabilité... Le « déni de la pédagogie » est le symptôme sociétal de l'évacuation d'une partie de la population hors du système. Il y a urgence à réaffirmer cette place de la pédagogie.*
- *Jean-Jacques Hazan pour la FCPE : Quand on parle de « réseaux », il ne s'agit pas seulement d'un garage pour réparer quelque chose de cassé...mais bien de plusieurs professionnels qui se mettent ensemble pour réfléchir sur la difficulté et aider à la réussite des élèves... La difficulté est actuellement et de plus en plus renvoyée à l'élève, à la famille (cf 2 notions et 2 réalités mises en avant : le devoir-les devoirs- et son pendant le soutien...)...Dans le même temps on assiste au développement de dispositifs privés , de structures d'aides extérieures (IRLES, institut régional de lutte contre l'échec scolaire, en Aquitaine).
Il n'y aura pas de « baguette magique » pour 100% des enfants, il y a donc toujours besoin d'aides spécialisées dans l'école, et d'un travail en complémentarité (co-travail, co-éducation) sur la difficulté scolaire. Il est nécessaire de continuer à expliquer , à rendre visible l'utilité de tout cela...
Et on peut aussi, sans doute, penser à l'échéance 2012, réfléchir aux projets possibles pour la transformation de l'école , par exemple à la possibilité d'un développement des aides spécialisées au long de la scolarité. Le travail des RASED peut accompagner la transformation...*
- *Bernard Delattre pour l'AGSAS : depuis le début nous avons à faire face à la supercherie du double discours, à la manipulation médiatique...mais avec la diffusion du Power-Point du « schéma d'emplois » il est difficile de dire « qu'on ne savait pas » ! Notre résistance doit être et rester ferme. Nous devons continuer à expliquer au public, aux familles, aux médias, ce que sont les aides spécialisées (cf ajout de la plaquette des 3 fédérations au livret du MEN), et surtout réussir à faire des propositions concrètes pour le primaire et pour le secondaire.*

L'intervention se situe d'un point de vue de chercheur, en référence à la recherche-action menée depuis 2 ans par PAEDI avec la FNAME⁷, non d'un point de vue de praticien.

La recherche s'est donc intéressée, « en décalé », aux pratiques collaboratives du maître E, peu repérées, peu visibles, et pourtant essentielles. C'est un travail « du contexte », qui se déploie dans les intervalles, alors que les enseignants n'ont pas toujours l'idée spontanée, au départ, que le « travail avec l'autre » fait partie du travail...

C'est pourquoi ce travail peut être source de malentendus, de tensions- mais est aussi un élément de spécificité...

□ des confusions et malentendus possibles autour de la profession

- parce que faible visibilité de l'extérieur, l'enseignant spécialisé n'ayant pas de classe (« maître a-classé, enfants dé-classés » !)
- parce que position « au seuil de la classe », mais avec une représentation du pilotage de la classe . C'est d'ailleurs finalement un des intérêts du rôle E : l'idée de la réussite de l'enfant *dans* la classe est organisatrice des pratiques, le maître E n'est donc pas en dehors du système, l'idée de « la classe » est présente dans les décisions et les choix (position que des associations d' « aide scolaire » extérieures par exemple ne peuvent pas assurer)
- parce que lieux d'action plus ou moins définis (locaux...)
- parce que travail sur le temps scolaire et périscolaire (entretiens, réunions...)
- parce que activités « fluides » et multiples, qu'on ne peut réduire à l'intervention directe en regroupement d'adaptation (aides spécialisées directes, évaluations, communications, médiations..)
- parce que « injonction paradoxale » autour de la notion de « projet » au cœur de l'action du maître E. Le terme lui-même, comme les prescriptions d'origine définissant le métier (référentiel de compétences) indiquent qu'il s'agit d'une activité partenariale ; mais les réformes et modifications successives des textes officiels ont multiplié les compréhensions possibles du métier ; l'aide directe est prescrite, mais doit cohabiter avec d'autres dispositifs (aide individualisée, personnalisée...) ; et elle s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large de système d'aide (système collectif d'aide indirecte qui aménage le contexte de l'aide spécialisée)

□ 3 tensions majeures, inhérentes à la position

- une tension explicite/implicite, formel/informel : on met des choses « en suspens » (non formulées pour créer des possibles ; « l'invisibilité » est en partie nécessaire pour pouvoir exercer le métier (même si elle ne rend pas service pour sa perception extérieure)
- une tension dans le positionnement par rapport aux collègues : elle est liée au rôle de « ressource », non directement sur la pédagogie mais plutôt en détour, pour montrer « ce que fait/ce que peut faire l'élève »
- une tension dans la (les) temporalité(s) : temps de l'Institution (compétences, programmes), temps de la classe,... différent de celui de « l'élève en processus d'apprentissage/développement », différent du temps du « soin extérieur », différent de « l'urgence » ressentie par les parents...

□ une spécificité

- dans la transposition des gestes professionnels d'aide aux élèves en direction des collègues : empathie ; « détour » pour aborder ce qui résiste autrement, et en pensant au « retour » en classe ...
- dans l'analyse des besoins
- dans le changement par reproblématisation du système d'apprentissage proposé à l'élève
- dans la médiation : triangulation des échanges pour rendre les choses possibles (parents, partenaires, école). Dimension où la présence du RASED est importante : la situation des surnuméraires est différente, le maître E est intégré à l'équipe pédagogique et il n'y a plus vraiment cette possibilité de triangulation.

Peu importe le nom que l'on donne ou donnera au dispositif, ce qui semble essentiel c'est de sauvegarder cette extériorité par rapport à la classe qui permet les actions...

⁷ à partir de « verbatim », d'écrits professionnels, d'entretiens et débats

Raymond BENEVENT

Professeur de philosophie IUFM d'Alsace, Université de Strasbourg, membre de l'AGSAS⁸

On parle des RASED « dans un paysage plus vaste en train d'être dévasté », celui du soin, du travail social, de l'éducation, c'est à dire des métiers d'*accompagnement* (où il s'agit d'accompagner pour qu'ensuite la personne puisse s'en passer).

Evoquer la logique comptable est une réalité, mais cela ne suffit pas pour expliquer la destruction actuelle. Deux facteurs se conjuguent : la pression économique et les choix idéologiques.

- La logique comptable est utilisée de manière cynique. On s'adresse aux « représentations » populaires (populistes) véhiculées dans l'inconscient collectif. L'idée de « faire des économies » peut rencontrer un certain consensus social, basique ; on utilise la figure du « fonctionnaire improductif » pour en parler...mais pourtant cette figure n'est guère reconnue dans les emplois de proximité que sont l'enseignant, le postier, l'infirmier... De même on peut « faire l'accord » en surface sur le « moins d'impôts »...mais le lien ne sera pas fait avec la qualité du Service Public...
- Le « paradigme des IUFM » est un bon exemple de ce qui se passe.
Qu'est-ce qui a rendu la destruction des IUFM possible ?
 - la perspective d'économies budgétaires
 - un esprit de « revanche politique » (IUFM créés par la Gauche)
 - des choix idéologiques car les IUFM avaient aussi des ennemis à l'intérieur même du système : enseignants accrochés à leur spécificité disciplinaire, ennemis du « pédagogisme », conceptions de l'enseignement comme simple processus de transmission, déni de la dimension relationnelle dans la formation...
- On peut faire un parallèle avec le travail social et le soin :
 - le travail social se trouve assigné à une fonction de « normalisation sociale », la notion de « sécurité du groupe » l'emportant sur celle d'accompagnement individualisé (avec l'utilisation d' « indicateurs » qu'on serait tenté d'appeler « indics » !)
 - le soin a maintenant besoin de prouver qu'il est « économiquement rentable » sous forme médicamenteuse ou sous forme d'acte technique...Or la parole, l'attention singulière, l'accompagnement thérapeutique...rien de tout cela ne rentre dans ce cadre !

La vision des choses qui se manifeste, c'est celle d'une politique de l'« action/réaction/constat »...ce qui la sous-tend, c'est l'idée que la maladie n'est que ce qu'elle montre (le symptôme), qu'il n'y a rien derrière. La signification n'est pas abordée, il s'agit d'une démarche qui se veut a-théorique : on ne pense pas, on constate...

Ce « postulat de platitude » est particulièrement apparent dans le soin psychique actuel (négation de l'anamnèse, de l'histoire personnelle et singulière du sujet)

On retrouve ces mêmes divergences à propos de la question des RASED : divergence des temporalités qui a été soulignée précédemment et peut dériver vers des hostilités plus personnelles (les RASED ne sont pas toujours soutenus par les directeurs d'école et enseignants) ; dimension idéologique...

Les difficultés scolaires sont ainsi vues comme

- cognitives---(avec une remédiation cognitive)
- ou comportementales (avec recours à la médicalisation, voire à la judiciarisation... « entre soin et châtement, l'éducatif dans la tenaille »⁹)
- ou les deux

Or toute l'expérience des groupes Balint démentit cette vision simpliste. Il faut garder à l'esprit que la construction cognitive est liée à la construction identitaire et que la psychanalyse est utile pour comprendre ce qui se joue (cf « Moi-maison » de Lévine). Il faut rappeler le lien famille/école, le rôle majeur de l'école maternelle.

⁸ Professeur retraité, R.Bénévent travaille toujours à la clinique de Laborde (Jean Oury) avec des enfants psychotiques et mène également un travail d'aide aux adolescents dans le GRAPE. Il vient d'écrire un livre sur Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle

⁹ Titre d'un article écrit en 2008

Il importe de garder le « pari d'éducabilité » comme « idée régulatrice » (Kant). A partir de là, considérer chez tout enfant la dimension intacte et la dimension accidentée¹⁰. Chaque personne va fabriquer des organisations réactionnelles face aux « accidents » (ex de l'enfant agressé/agresseur). Il nous faut donc essayer de percevoir quel a pu être l'accident, mais nous adresser à la dimension intacte, pour dépasser l'organisation réactionnelle...

Derrière ce « 1/3 de difficultés cognitives, 1/3 de difficultés comportementales, 1/3 mixte », que trouve-t-on ?¹¹

- des blessures narcissiques archaïques
- des mensonges sur la filiation
- des flottements identitaires
- des angoisses existentielles avec soubassements souvent « mélancoliques »

C'est souvent le cas lorsqu'on a affaire à des « enfants-bolides » ou « enfants-toupies » (le mouvement perpétuel pour ne pas s'effondrer). Et à cela viennent parfois s'ajouter des blessures liées à l'école...

Jamais le comportemental ou le cognitiviste ne se saisissent dans leur pure manifestation, tous ces enfants réclament un regard , une écoute , une reconnaissance de leur histoire singulière.

Le RASED est un des seuls « lieux » pour cela, pour permettre la perspective d'une réinscription dans le monde, vers l'avenir.

Raymond Bénévent a terminé son intervention avec cette très belle phrase¹² que nous pouvons sans doute aussi appliquer à notre situation :

« On doit écrire et résister, non pour la déchirure mais pour le jour »

Réactions de la salle

Après les longs applaudissements qui ont salué cette intervention, la CGT Educ-action a pris la parole pour rappeler son soutien aux RASED mais aussi la nécessité de construire une convergence des luttes entre les différents secteurs touchés par la politique actuelle.

Dans la matinée, le SNUDI-FO s'était également exprimé en rappelant le lien entre la question des RASED, la mise en place de l'aide personnalisée et la suppression du samedi matin ; en évoquant le rapport IGEN qui indiquait que « la confusion règne » entre les différentes aides, et en soulignant que cette confusion avait été voulue comme telle, avec de plus l'introduction d'un débat supplémentaire sur les rythmes scolaires...Il avait également exprimé son désaccord sur la définition de l'enseignant surnuméraire comme « personne-ressource », et rappelé la nécessité de rétablir les postes spécialisés supprimés ainsi que les envois en formation.

Le SE-UNSA avait quant à lui dénoncé l'attitude du gouvernement et du MEN : impossibilité du dialogue, mensonges, stratégie de l'« abonné absent », délégation de la mise en œuvre au plan local (en confiant la prise de décision à des IEN et des IA qui ne sont pas sur les mêmes positions ni dans la même logique...). Avec en réponse à cela cette interrogation : comment agir ? Comment aboutir à un vrai débat, nécessaire, sur ce que le MEN veut faire des aides spécialisées ? Quelle forme de résistance est-il possible de mettre sur pied pour faire face à ces orientations ?

¹⁰ référence directe aux travaux de Lévine

¹¹ R.Bénévent renvoie à sa propre expérience d'une centaine de groupes d'écoute au sein de l'AGSAS

¹² peut-être extraite d'un livre qu'il a cité : « le saisissement de l'écriture » (Carmen Stauss-Rafy)

Il faut penser la question des RASED de façon générale. De la part du gouvernement actuel, il ne s'agit pas seulement d'appliquer une logique comptable, même s'il s'en vante. Il s'agit d'attaques contre « l'état social » (caricaturé en « état-providence »), et même au-delà d'une attaque contre l'Etat lui-même... Tout ce qui crée du lien social fait figure de cible (et surtout quand ce lien social implique un risque de « mouvement social »). Il est donc bien question d'atomiser le corps social...

La question des RASED est liée à l'idée de médiation.

L'aide personnalisée comme substitution à l'action des RASED est une escroquerie, car il s'agit d'un « système bouclé » où l'enseignant et l'élève en difficulté restent face à face, cela tue la médiation.

La fonction des RASED est de créer de la distance, là où l'on risque d'être dans le « collage » et le cercle vicieux. L'enjeu est bien de ne pas laisser les personnes seules face à la difficulté scolaire.

On peut cependant interroger le terme même de RASED : ce n'est pas forcément l'enfant qui est en difficulté, c'est surtout, c'est aussi l'enseignant, et la famille...

L'existence du RASED signifie en elle-même que « le maître dans la classe n'est pas tout-puissant », ce qui implique que faire appel à lui n'est pas toujours évident...

Il y a également des « enfants-réfractaires », qui s'acharnent à ne pas entrer dans les apprentissages, alors qu'il n'y a aucun problème d'incompétence...

Le RASED va donc intervenir sur le système de 2 façons, chercher à faire du lien autrement que sur le versant de la difficulté, faire circuler la parole. On aide ainsi chacun des « acteurs » à mettre la difficulté à distance. On crée un « écart » qui permet la remise en mouvement, à condition de prendre garde à ne pas se laisser enfermer dans la difficulté. Il s'agit d'être un intermédiaire par rapport à l'école, un intermédiaire par rapport à la difficulté des 3 acteurs (enfant- famille- enseignant), parfois de remettre en jeu ce qui a fait difficulté à la famille (en n'oubliant pas non plus le « grand refoulé de ces dernières années » : la question sociale).

Enfin il faut penser que derrière l'enfant en difficulté il y aussi l'Institution scolaire, et que « l'enfance humaine » et « l'enfant à l'école » peuvent entrer en opposition...

Réactions de la salle :

- *interrogation sur les demandes MDPH en augmentation forte, beaucoup de « dys », beaucoup de problèmes comportementaux*
- *interrogation sur l'accueil du handicap : cela implique qu'on y mette les moyens, cela doit être mesuré, réfléchi, accompagné, pas imposé sous la contrainte ou dans la désorganisation et l'urgence ..(on passe d'un danger à un autre)*
- *Raymond Bénévent : il faut penser à la réaction des parents, lorsqu'un diagnostic médical est posé cela a un effet plutôt rassurant, et l'on aboutit ainsi à une situation un peu perverse où les parents deviennent complices de la stigmatisation (cf Bernard Stiegler et le concept d'« enfant menaçant » : le souci qu'on se fait pour les enfants peut nous les rendre objet de haine)*
- *Daniel Calin : le recours à la MDPH est d'une part lié à la disparition de tous les outils pour traiter la difficulté, sauf le handicap... Il se crée alors une pression vers ce versant, tout simplement pour pouvoir obtenir quelque chose (médicalisation à outrance pour avoir des moyens)...*
Mais la médicalisation, la dimension de soulagement apportée par un diagnostic, non seulement à la famille mais aussi aux enseignants et à l'enfant lui-même, entraîne l'exonération en conséquence du travail sur la difficulté : ghetto qui est aussi un abri, mais « paralysie psychique »...

¹³ en retraite

ACTIONS DES A.M.E

Depuis le mois de mai 2010 et la divulgation du « schéma d'emplois » du MEN, les AME départementales, les collectifs, les RASED... ont repris les démarches en direction des parents et des élus.
Un affichage sera réalisé à La Rochelle pour mutualiser les actions.
Dans les pages qui suivent vous trouverez quelques courriers transmis au BN de la FNAME pour information¹⁴.

François DE RUGY
Député de Nantes-Orvault-Sautron

Nantes, le 15 juillet 2010,

Monsieur Bernard JAVAUDIN
Inspecteur d'académie de Loire-Atlantique
Inspection académique
7 Route de la Jonelière
BP 62214
44322 NANTES CEDEX 3

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Depuis plusieurs années, les conséquences de la politique gouvernementale en matière d'aides spécialisées aux élèves en difficultés font régulièrement l'objet de dénonciations, tant par les parents d'élèves que par les personnels de l'Education.

Aux réponses lénifiantes ou dilatoires du Gouvernement, s'oppose désormais la réalité des chiffres, et les constatations souvent empreintes de désespoir, des personnels et des usagers de l'école.

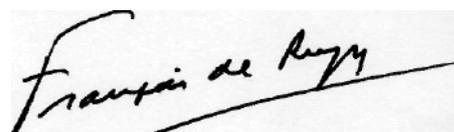
Dans notre département, malgré le maintien de quarante-deux dispositifs RASED, des difficultés sont avérées : sur l'année scolaire qui s'achève, plusieurs postes de psychologues scolaires ou de maîtres de l'aide spécialisée rééducative n'ont pas été pourvus. Pour l'aide spécialisée pédagogique, les postes pourvus à titre provisoire n'ont pas suffi à combler les besoins identifiés.

Alors que le schéma d'emplois 2011-2013 est actuellement à l'étude, les personnels expriment une légitime inquiétude sur les perspectives (en termes de créations ou de fermetures) d'emplois concernant les RASED dans notre département.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître les intentions de vos services sur cette question essentielle pour un enseignement de qualité, qui n'oublie personne et notamment pas les élèves en grandes difficultés.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en l'assurance de ma considération distinguée.

François DE RUGY



¹⁴ Il a été nécessaire de « casser » des documents PDF pour les intégrer à ce numéro, ce qui implique parfois des problèmes de mise en page que nous vous prions d'excuser...

Michel MENARD

ASSEMBLÉE Député de Loire-Atlantique
N A T I O N A L E Vice-président du Conseil Général de Loire Atlantique

Monsieur Luc CHATEL Ministre de
l'Education Nationale

11 RUE DE GRENELLE 75357
PARIS 07 SP

Carquefou, le 13 septembre 2010

Monsieur le Ministre.

Je souhaite par la présente appeler votre attention, en cette rentrée 2010, sur la situation des accompagnants scolaires (équipes des RASED, AVSI, EVS). Depuis plus d'un an, je vous ai interpellé à plusieurs reprises sur la situation des EVS / A VS, plus particulièrement sur la dégradation de leurs conditions *de* travail et sur la constante diminution de leur nombre.

En Loire-Atlantique, de nombreux témoignages me parviennent depuis le jeudi 02 septembre, m'alertant sur les suppressions de postes ou sur la baisse significative des heures de soutien aux élèves, ou encore de l'aide aux enfants handicapés. Je prendrai pour exemple la décision prise par l'Inspection d'Académie (IA44) -et annoncée aux professionnels 3 jours avant la rentrée scolaire- de diminuer de trois heures la mission d'aide de chaque AVSI, et cela malgré les préconisations de la MDPH (Maison **Départementale** des Personnes Handicapés).

Ces décisions ont des conséquences désastreuses pour les élèves et leurs familles, et vont à l'encontre du travail des équipes pluridisciplinaires, constituées de professionnels de la santé, du social, de l'éducation, qui définissent le nombre d'heures dont chaque enfant a besoin. Ainsi, aux motifs de réduction des budgets et/ou *des* effectifs dans les services publics, des centaines d'enfants du département ne pourront bénéficier d'un soutien des RASED. et des centaines d'enfants porteurs d'un handicap devront rester à la porte des écoles, par manque d'heures d'accompagnement.

Le Gouvernement doit, dans les plus brefs délais, s'engager à assurer la prise en charge des élèves en difficulté, en garantissant le nombre nécessaire d'équipes de RASED, comme il doit garantir de la même façon un nombre d'accompagnants correspondant aux besoins des enfants en situation de handicap.

Aussi, je souhaiterais que vous précisiez les mesures que vous comptez prendre, afin que l'ensemble de ces services fonctionnent à nouveau de façon pérenne, et que l'Etat, se donnant enfin les moyens des ambitions qu'il affiche, évite que les établissements scolaires connaissent, cette année encore et dans celles à venir, la dégradation des moyens qui n'a cessé depuis ces dernières années, et leur permette d'assurer pleinement leur mission de service public.

Dans l'attente de vous lire sur ces sujets, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

, Michel MENARD

FranckMARLIN

Paris, le 13 juillet 2010

Député de l'Essonne

Maire d'Étampes

Madame la Vice-Présidente,

Vous aviez souhaité me faire part de vos inquiétudes relatives au « Schéma d'emplois 2011-2013 » adressé aux Recteurs, et à ses impacts sur les postes des enseignants spécialisés et personnels des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED).

Comprenant vos préoccupations et face à l'inadéquation des mesures annoncées par rapport aux réalités du terrain j'étais, comme vous le savez, aussitôt intervenu auprès de Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Education nationale, pour lui demander de bien vouloir renoncer aux suppressions de postes envisagées et faire procéder à une étude des mesures susceptibles d'être prises pour permettre le maintien de ce dispositif essentiel à l'Education nationale.

Vous trouverez ci-joint une copie de la réponse qu'il vient de m'adresser.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informée de l'évolution de ce dossier auquel j'attache une grande importance, dès que des éléments nouveaux auront été portés à ma connaissance.

Espérant avoir répondu à votre attente, et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, en l'assurance de mes respectueux hommages.

Franck MARLIN



Madame Chantal RIALLOT
Vice-Présidente AME 91

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention l'avenir des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), et plus particulièrement dans le département de l'Essonne.

Je tenais à vous assurer que j'ai pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite.

Les RASED ont été créés afin d'aider à lutter contre les difficultés d'origines diverses que rencontrent certains élèves. Il est apparu cependant qu'ils ne répondaient plus de façon satisfaisante à certains besoins.

La réforme du primaire initiée par mon prédécesseur a pour objectif d'apporter des réponses plus adaptées à chaque situation.

Ainsi, les deux heures libérées du samedi matin sont investies au profit des élèves en difficulté sous forme d'une aide personnalisée, notamment de remédiation et de remise à niveau dans les enseignements fondamentaux, dispensée par les maîtres de leur école.

Des stages de remise à niveau en français et mathématiques sont également proposés aux CM1 et CM2, pendant les vacances scolaires par petits groupes, à raison de trois heures par jour pendant une semaine.

Bien entendu, l'action des maîtres spécialisés structurés en RASED n'est pas abandonnée. Elle est réinvestie de manière plus spécifique afin de répondre à des situations que les professeurs des écoles ne pourraient gérer dans le cadre des dispositifs cités précédemment, comme certaines difficultés comportementales et psychologiques des élèves.

SÉNAT

Monsieur MARC LORET
AME77,
6 rue de la grande maison
77154 Villeneuve les Bordes

Michel Biliout

Sénateur de là
Seine-et-Marne

Paris, le 27 septembre 2010

Monsieur le président.

Membre
de la Commission
des Affaires
étrangères,
de la Défense et des
Forces armées

Vous m'avez fait part, le 25 juin dernier, de vos inquiétudes quant à l'avenir des réseaux d'Aides spécialisés aux élèves en difficultés et de l'école publique dans sa globalité.

Vice-président
de la Commission
des Affaires Européennes

J'ai bien entendu lu avec attention l'ensemble des documents que vous m'avez fait parvenir et partage vos craintes quant aux conséquences de l'application du schéma d'emploi 2011-2013 » du ministère de l'éducation nationale. L'ensemble de réductions de moyens qu'il impose va avoir des répercussions catastrophiques sur la qualité de l'enseignement dans notre pays alors que la situation exigerait des mesures de rattrapages adaptées aux inégalités constatées. En effet, selon l'OCDE, l'écart se creuse entre les meilleurs élèves et les plus faibles. Selon la Cour des comptes, 21 % des élèves éprouvent des difficultés sérieuses en lecture à la fin de la scolarité obligatoire ! En 2008, 78,4 % des élèves d'origine favorisée ont obtenu un bac général, contre 18 % de ceux nés dans des familles défavorisées.

L'on échoue ainsi à enrayer des inégalités criantes, malgré les cris d'alarme des enseignants. Selon le ministère, la baisse des effectifs par classe n'aurait pas d'incidence sur les résultats. C'est une contre-vérité, comme le montre une étude commandée par la direction des études.

Palais du Luxembourg - 15 rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06 - Tél. 01 42 34
28 33 Roissy en Brie — hôtel de Ville- 9, rue Pasteur - 77 680 Roissy en
Brie

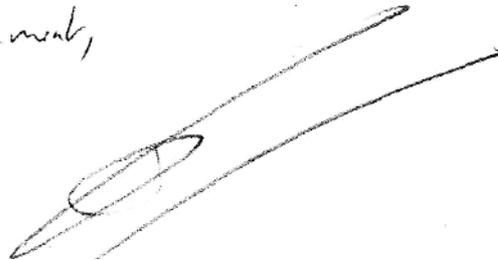
Je partage votre sentiment : l'éducation nationale n'a pas besoin de cette austérité, surtout au regard des cadeaux qui se multiplient en direction de l'enseignement privé. La suppression de la carte scolaire est également source d'accroissement des inégalités. Sur 254 collèges « ambition réussite », plus de 150 ont perdu des élèves. Quand le Gouvernement fait des économies sur les IUFM ou les RASED, il pénalise les plus faibles. Les jeunes en difficulté sont relégués vers un enseignement technologique non choisi. Enfin, fermer les petites écoles de village ne facilite pas la réussite scolaire. Le Gouvernement conduit une politique inégalitaire, au détriment de l'avenir !

Notre groupe parlementaire est très impliqué lors des débats budgétaires sur la défense des services publics et celui de l'éducation en premier lieu. (Lire notre proposition de loi annexée à ce courrier).

Pour autant, au vu de l'urgence de cette question, nous avons décidé d'interroger le gouvernement par le biais d'une question écrite déposée par ma collègue Annie David. Je vous tiendrai évidemment informer de la réponse du gouvernement dès que nous la recevrons.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de mes sentiments distingués.

Très cordialement,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated shape with a loop at the end, possibly representing the name 'Annie David'.

Par Annie David / 21 juillet 2010

Madame David Annie appelle l'attention de Monsieur le Ministre de l'éducation nationale sur la publication du « Schéma d'emplois 2011-2013 » de son ministère et sur le projet de diminuer, une nouvelle fois, le nombre de postes de réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Or, en mobilisant des enseignants spécialisés (psychologue, rééducateurs,...) qui appréhendent l'élève dans toutes ses dimensions affectives, cognitives, psychologiques, relationnelles et sociales et donc en proposant des aides spécifiques, diversifiées et complémentaires, ces RASED jouent un rôle fondamental dans la lutte contre l'échec scolaire. L'utilité et l'efficacité de ce dispositif font l'unanimité auprès de la communauté éducative. Supprimer de nouveaux postes ne manquera pas d'avoir des conséquences dramatiques pour les élèves, les familles et l'école. Aussi, conformément à la volonté affichée du gouvernement de lutter contre l'échec scolaire, elle lui demande de revenir sur ces restrictions et de mettre en œuvre les moyens matériels et humains nécessaires au renforcement des RASED.

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Député de l'Essonne Maire
d'Yerres Président du Val
d'Yerres Communauté
d'Agglomération

Le 18 juin 2010

Madame Chantal RIALLOT

Vice Présidente de l'A.M.E. 91
8 allée des Hautes Futaies
91450 SOISY-SUR-SEINE

NDA/CDK-GM 10.0618
Affaire suivie par Catherine DAKAD

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 11 juin, par laquelle vous appelez mon attention sur les menaces qui pèsent à nouveau sur les Réseaux *d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté* à l'horizon de la prochaine rentrée scolaire.

M'étant déjà manifesté l'an passé pour plaider l'intérêt de maintenir ce dispositif indispensable à l'accompagnement des élèves susceptibles de « décrocher », c'est bien volontiers que je vais renouveler ma démarche auprès du nouveau Ministre de l'Education Nationale à ce sujet (*P.J.*).

Veuillez agréer, Chère Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

 Nicolas
DUPONT-
AIGNAN

P.J. : Question écrite

Assemblée Nationale - 3, rue Aristide Briand - 75007 PARIS - Tél. : 01 40 63 07 12 - Fax : 01 40 63 07 92

Impression de la question 2010-01-85574

Type de questions QE

Ministère interrogé :

Question n° 2010-01-85574 : du

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'avenir des « Réseaux d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté » (R.A.S.E.D.). Après l'indignation suscitée en 2008 et en 2009 auprès des personnels de l'Education Nationale et les Fédérations de parents d'élèves par les annonces de suppressions de postes de R.A.S.E.D., votre prédécesseur avait admis l'intérêt de leurs missions et pris des mesures pour les pérenniser. Or, un récent document interne à l'Education Nationale, intitulé Schéma d'emplois (2010/2013), adressé aux recteurs d'Académie en vue de la rentrée scolaire 2011, ferait état d'un projet de suppression ou de mise en extinction des R.A.S.E.D. par le non recrutement et/ou la remise en affectation classe des personnels concernés. Alors que deux heures de classe ont été supprimées à la rentrée 2008, il est à craindre qu'avec la suppression des R.A.S.E.D. le nombre d'enfants en échec scolaire n'augmente considérablement. C'est pourquoi, afin de permettre à l'école de la République de donner le maximum de chances à tous les élèves, en particulier ceux des catégories sociales défavorisées, il lui demande de bien vouloir l'assurer que le dispositif R.A.S.E.D. sera bien maintenu.



Réf. : 2010/EDUC/PD/MK01/09/2010

Monsieur CHATEL
Ministre de l'Education Nationale 110 rue de Grenelle

75357 PARIS SP 07

Objet : Réseaux d'Aide Spécialisée
aux Elèves en Difficulté

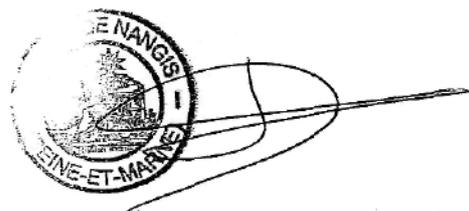
Monsieur le Ministre,

Je soussigné, Philippe DELANNOY, Maire de Nangis, interpellé par les enseignants du Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté et notamment de l'antenne de Nangis, souhaite attirer votre attention sur la nécessité de maintenir cette structure afin de répondre aux besoins d'une certaine population nangissienne.

Effectivement, nous avons de plus en plus d'enfants en grande difficulté, en situation de handicap, voire en grande souffrance en raison des conditions de vie qui s'imposent à eux : amplitude de l'absence journalière des parents du fait de l'éloignement du lieu de travail, précarité, manque de maîtrise de la langue française dans les familles, etc.. C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, je me permets d'intervenir auprès de Vous afin que ces R.A.S.E.D. perdurent au sein de l'Education Nationale pour contribuer à l'égalité des chances et garantir la réussite de tous les élèves. Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Maire, P. DELANNOY

Copie à Mr Loret - Pdt AME 77



Madame L BAU5SANT
RASED de la Circonscription
d'Aubagne Ecole Antide-Boyer
13400 AUBA6NE

Aubagne, le 3 septembre 2010

DANIEL FONTAINE
Maire, Vice-président du **Conseil** généra! des
Bouches-du-Rhône

Madame,

Pour faire Suite à mon intervention en date du 19 juillet dernier auprès de Monsieur le Premier Ministre, ainsi qu'auprès de Monsieur le Président de l'Association des Maires de France, que j'avais saisis concernant les mesures de suppression des postes de RASED, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, la copie des réponses qui viennent de m'être adressées.

Je vous en souhaite une bonne réception,

Et je vous prie de croire, Madame , en l'assurance de mes salutations distinguées.


Daniel FONTAINE

Conseiller Technique

LE PRESIDENT

Département Action sociale, Educative, Sportive et Culturelle
N/réf:SF/CV-10-22787
Affaire suivie par Sébastien FERRIBY

Monsieur le Maire,

Vous avez communiqué à l'Association des Maires de France une copie du courrier que vous avez adressé au ministre de l'Education Nationale sur le projet de schéma d'emplois 2011 - 2013, et je vous en remercie.

Vous lui faites part de vos inquiétudes quant aux mesures envisagées sur la suppression des postes de RASED, la baisse de la scolarisation des enfants âgés de deux à trois ans ainsi que sur l'augmentation du nombre d'élèves par classe, résultant de fusions ou de regroupements d'école et de l'augmentation des seuils d'ouverture de classes.

D'après nos informations, le ministre de l'Education Nationale a, en effet, adressé, au mois de mai, une note aux recteurs et aux inspecteurs d'académie leur demandant d'identifier des leviers d'économie possibles en terme de postes d'enseignant au titre du schéma d'emplois 2011-2013, que ce soit pour les écoles primaires, les collèges ou les lycées.

Lors de mon prochain rendez-vous avec le ministre de l'Education Nationale, prévu au mois de septembre, je souhaite aborder toutes ces mesures qui pourraient impacter durablement les écoles, et qui ne sauraient s'appliquer en l'absence d'une concertation approfondie avec les communes concernées.

Premièrement, sur le projet de réduction voire de suppression pure et simple des postes de RASED, de nombreux maires, comme vous, me font part de leurs fortes inquiétudes. La question de la nature et de la qualité de l'aide apportée aux élèves en difficulté doit être clairement posée dans la mesure où l'aide personnalisée dispensée actuellement par les enseignants « ordinaires », depuis la suppression de deux heures de cours hebdomadaire en 2008, ne paraît pas suffisante ni adaptée à ces élèves.

Il est important que ce sujet soit aussi traité dans le cadre de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires, mise en place par le ministre, à laquelle participe l'AMF.

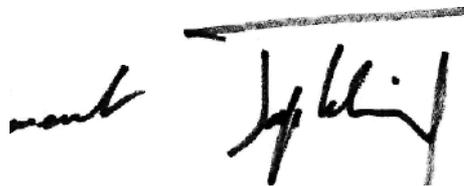
Deuxièmement, concernant la baisse de la scolarisation des enfants âgés de deux à trois ans, j'ai déjà fait part au ministre, lors d'un courrier du 25 mars 2009, de la position du Bureau de l'AMF qui considère que tout éventuel désengagement de l'Éducation Nationale dans la scolarisation des enfants de moins de trois ans serait considéré comme un transfert de charges devant donner lieu à un transfert de ressources.

Le Bureau de l'AMF considère, par conséquent, que le jardin d'éveil, nouvelle structure d'accueil dédiée à l'accueil de ces jeunes enfants, doit être pensé comme un mode d'accueil complémentaire aux possibilités d'accueil offertes par les écoles maternelles, et non se substituer à celles-ci.

A ce titre, j'ai demandé qu'un nouveau groupe de travail soit constitué à la rentrée pour réfléchir à l'accueil des enfants de deux à trois ans en collectivité. La première réunion est prévue à l'AMF le mercredi 29 septembre, de 10h à 13h. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous y inscrire en adressant un message à l'adresse cvitte@amf.asso.fr.

Enfin, troisièmement, j'entends aborder le projet d'augmentation du nombre d'élève dans les classes, qui n'aura d'autre conséquence que celle de la fusion, le regroupement ou la suppression d'écoles, qui ne peut être acceptable sans étude affinée et sans réelle concertation avec les communes concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs
JACQUES PELISSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JPelissard', with a horizontal line above it.

Réf : MV/10.07.315 Chère Madame,

J'ai bien reçu votre courrier concernant la suppression des postes RASED depuis la rentrée scolaire 2009-2010, ainsi que votre demande de rendez-vous.

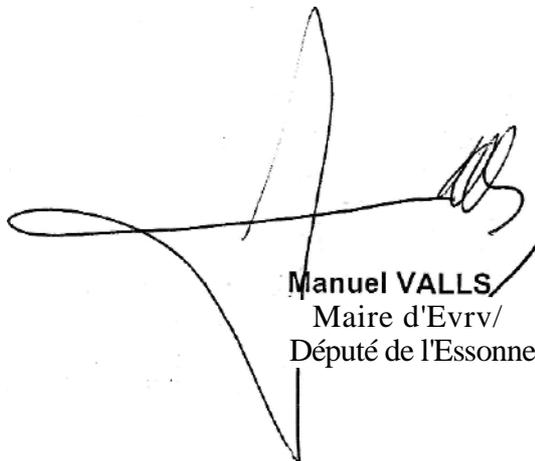
Soyez assurée que je partage parfaitement vos préoccupations à ce sujet, puisque je suis convaincu que de nombreuses réformes doivent être instaurées afin d'encadrer l'Education, un enjeu collectif majeur.

En effet, bien que le système éducatif français ait connu une réelle démocratisation de son accessibilité depuis les années 1960, il n'est pas parvenu à niveler les inégalités sociales. Aujourd'hui encore, 150 000 jeunes terminent leur parcours scolaire sans aucune formation, cet échec nuisant inéluctablement à leur intégration socioprofessionnelle.

C'est la raison pour laquelle, le maintien des structures telles que les RASED s'avère indispensable pour favoriser la réussite de tous. En matière de pédagogie, l'élève ne devrait pas s'adapter à un programme scolaire, mais le système éducatif a le devoir d'optimiser les aptitudes de chacun.

Néanmoins, afin d'échanger plus longuement sur cette problématique, mon secrétariat ne manquera pas de vous recontacter dès la rentrée de septembre.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Manuel VALLS
Maire d'Evry/
Député de l'Essonne

AME91
Madame Chantai RIALLOT
8, allée des hautes futaies
91450 SOISY-SUR-SEINE



Clamart, le 14 octobre 2010

Objet : défense des RASED de l'Education nationale

Madame, Monsieur le Député,

Cette lettre fait suite à celles que vous avez reçues les années précédentes concernant les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED), dispositif mis en place dans les écoles maternelles et élémentaires par le Ministère de l'Education nationale depuis 1990.

La récente circulaire 2009-088 du 17/7/09 du Ministère de l'Education nationale précise :

"L'aide personnalisée, ou les stages de remise à niveau au cours moyen, lorsqu'ils sont mis en place, peuvent se révéler insuffisants ou inadaptés pour certains élèves, soit parce ceux-ci présentent des difficultés marquées exigeant une analyse approfondie et un accompagnement spécifique, soit parce qu'ils manifestent des besoins particuliers en relation avec une déficience sensorielle ou motrice ou des atteintes perturbant leur fonctionnement cognitif et psychique ou leur comportement. Pour aider ces élèves, les enseignants spécialisés des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) viennent renforcer les équipes pédagogiques en apportant des compétences spécifiques permettant de mieux analyser ces situations particulières et de construire des réponses adaptées."

Au paragraphe suivant : "Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Elles permettent de remédier à des difficultés résistant aux aides apportées par le maître. Elles visent également à prévenir leur apparition ou leur persistance chez des élèves dont la fragilité a été repérée. Selon les besoins des élèves, l'aide proposée peut être à dominante pédagogique ou à dominante rééducative."

...le psychologue scolaire réalise, en concertation avec les parents, les investigations psychologiques comprenant éventuellement les examens cliniques et psychométriques nécessaires à l'analyse des difficultés de l'enfant et au choix des formes d'aides adaptées."

Malgré cette reconnaissance officielle et les aides apportées quotidiennement à des centaines d'élèves au niveau départemental et à des milliers d'élèves au niveau national, le schéma d'emploi 2011-2013 "Dialogue Centrale-Académie, MEN du 5 mai 2010" prévoit le démantèlement des RASED ou leur suppression définitive ! (voir la fiche académique n° 4 intitulée *Sédentarisation des enseignants "hors la classe"*).

Ce projet s'appuie sur une logique comptable qui exclue la moindre préoccupation éducative, le moindre souci du devenir de milliers d'enfants. L'investissement éducatif n'est-il pas, à terme, le plus rentable des investissements ?

Nous, enseignants spécialisés et psychologues scolaires, vous demandons, du fait de votre fonction

- de rejeter ce projet qui ne pourra qu'aggraver les conditions d'enseignement et la souffrance des élèves en difficulté
- de promouvoir les aides spécialisées des RASED ainsi que les départs en formation des futurs enseignants spécialisés des RASED pour combler le nombre important de postes non pourvus actuellement.
- que soit clairement réaffirmée la pérennité de la profession de psychologue de l'Éducation nationale dans le service public d'éducation.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer ou pour tout renseignement complémentaire.

Comptant sur votre soutien, recevez Madame, Monsieur le Député, l'expression de nos respectueuses salutations.

M. Gilles Masvigner
Maître G

Président de l'AREN 92

Catherine Barthélémy
Psychologue scolaire

Déléguée Départementale AFPEN 92

Myrtille Colomer
Maître E

Présidente de l'AME 92

Contact : AREN 92, 9 bis allée Pierre Loti, 92140 Clamart
Email : gmasvigner@gmail.com

Question écrite n° 13953 de M. Yves Détraigne (Marne - UC)

publiée dans le JO Sénat du 17/06/2010 - page 1513

M. Yves Détraigne attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la publication du "Schéma d'emplois 2011–2013" de son ministère et sur le projet de diminuer, une nouvelle fois, le nombre de postes de réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

Ce projet, s'il était concrétisé, risque d'avoir un effet désastreux sur la lutte contre l'échec scolaire. En effet, les RASED, en travaillant sur les causes profondes de la difficulté scolaire et en proposant des aides très spécifiques, jouent un rôle fondamental dans ce combat.

Supprimer de nouveaux postes risque donc d'entraîner immédiatement un accroissement du nombre d'élèves en difficulté scolaire, le climat qui règne au sein des écoles s'en trouvant là encore détérioré.

Il lui demande donc de revenir sur cette décision de diminuer le nombre des postes d'enseignants spécialisés, décision qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences dramatiques à court, moyen et long terme pour les élèves, les familles et l'école.

Réponse du Ministère de l'éducation nationale

publiée dans le JO Sénat du 23/09/2010 - page 2506

Les RASED ont été créés afin de fournir des aides spécialisées à certains élèves qui rencontrent des difficultés spécifiques d'origines diverses. Ils sont constitués d'enseignants chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique (« spécialité E »), d'enseignants chargés des aides spécialisées à dominante rééducative (« spécialité G ») et de psychologues scolaires. Il est apparu cependant que les RASED ne répondaient plus de façon satisfaisante à certains besoins, notamment du fait d'une action souvent dispersée. La réforme du primaire mise en place depuis la rentrée 2008 s'est fixé pour objectif de renforcer la maîtrise des fondamentaux et d'apporter des réponses mieux adaptées à chaque situation hors du temps scolaire. Pour cela, deux heures d'aide personnalisée en petit groupe ont été intégrées à l'emploi du temps des classes pour apporter des réponses pédagogiques aux élèves qui rencontrent des difficultés. Par ailleurs, des stages de remise à niveau gratuits en français et en mathématiques sont également proposés aux élèves de CM1 et de CM2, pendant les vacances scolaires, à raison de trois heures par jour pendant une semaine. Les enseignants ont ainsi la possibilité de traiter eux-mêmes les difficultés d'apprentissage, en prolongement de la classe. Bien entendu, l'action des maîtres spécialisés structurés en RASED n'est pas abandonnée. Le rôle des enseignants spécialisés des RASED, qui renforcent les équipes pédagogiques en apportant leurs compétences spécifiques, est essentiel dans certaines situations particulières. Cependant, il existe de grandes disparités d'un département à l'autre et, dans un même département, d'une circonscription à l'autre. Aussi, dans le cadre de la préparation de la rentrée 2011, les inspecteurs d'académie ont été invités à faire un état précis des besoins et à en tirer les conséquences en termes d'organisation des RASED. Cette analyse pourra les conduire à restructurer l'organisation territoriale des RASED et à apprécier l'opportunité de sédentariser certains enseignants spécialisés dans les écoles qui concentrent un niveau élevé d'élèves en grande difficulté. L'ensemble de ces dispositions permettra de répondre de manière satisfaisante à la difficulté scolaire dans toutes les classes.

Question écrite n° 85575 - 13ème législature posée par M. Rouquet René (Val-de-Marne - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche)- publiée au JO le 03/08/2010

M. René Rouquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficulté (RASED), dont l'avenir suscite légitimement de vives préoccupations auprès des personnes concernées. Alors que depuis 40 ans, les enfants en difficulté avaient pu bénéficier d'un mode d'accompagnement spécifique grâce à des démarches innovantes permettant de prévenir et de traiter les inadaptations par l'intervention d'enseignants spécialisés durant le temps de classe, ce dispositif, qui a largement fait ses preuves et continue d'être un élément essentiel pour une éducation destinée à tous les enfants, est aujourd'hui menacé par de nouvelles suppressions de postes de RASED, telles qu'elles sont envisagées dans un document diffusé par le ministère de l'Éducation nationale auprès des recteurs, intitulé « schéma d'emplois 2001-2013 », qui prévoit de supprimer de nombreux postes d'enseignants « RASED » spécialisés contre l'échec scolaire. Il le remercie donc tout particulièrement de bien vouloir revenir sur de telles restrictions, préjudiciables pour l'avenir des enfants en difficultés scolaires et de lui préciser quelles mesures il entend mettre en oeuvre, pour consentir les moyens matériels et humains nécessaires au maintien des RASED.

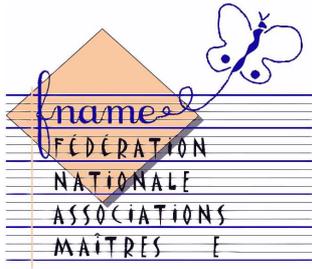
Réponse du ministère : Éducation nationale- parue au JO le 09/11/2010

Dans le cadre du schéma d'emploi 2011-2013, le ministère de l'éducation nationale doit contribuer à l'effort collectif de maîtrise de la dépense publique et à l'application de la règle du non-remplacement d'un agent partant à la retraite sur deux. La recherche des économies d'emplois rendue nécessaire par les déséquilibres persistants des finances publiques ne doit pas mettre en cause les conditions d'enseignement et la volonté de promouvoir la réussite de tous les élèves, objectif fondamental des politiques publiques menées par le ministère de l'éducation nationale. C'est pourquoi l'effort entrepris **s'appuie sur les acteurs de terrain qui, dans le cadre d'un dialogue de gestion rénové, ont toute latitude pour proposer les solutions les mieux adaptées aux réalités académiques dans la mesure où elles s'inscrivent dans une logique d'optimisation des moyens et d'amélioration de la performance.** Les aménagements apportés dans les modes d'organisation et de fonctionnement des RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) depuis la rentrée scolaire 2009 et les projets qui les concernent procèdent de la même démarche. Il ne s'agit pas, en l'espèce, de dégrader les dispositifs existants mais de les rendre plus efficaces dans le traitement de la difficulté scolaire et de la lutte contre l'échec scolaire. La réforme de l'enseignement primaire a permis de recentrer les actions de l'école sur les apprentissages fondamentaux. Elle vise à ce que chaque élève en difficulté reçoive une réponse adaptée à sa situation. L'institution de l'aide personnalisée permet désormais aux enseignants affectés dans les classes de traiter eux-mêmes, en prolongement de la classe, un certain nombre de difficultés d'apprentissage qu'ils ne pouvaient auparavant prendre en charge de manière suffisamment efficace. Le nouveau régime des obligations de service des professeurs des écoles, en dégageant deux heures, spécifiquement identifiées, dans leur emploi du temps, doivent leur permettre de **mieux mettre en oeuvre cette aide personnalisée, avec, le cas échéant, la participation des enseignants spécialisés des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.** Dans ce nouveau contexte, la contribution des enseignants spécialisés des RASED, qui s'ajoute à cet effort, doit évoluer. La circulaire n° 2009-088 du 17 juillet 2009 en actualise le fonctionnement et précise les missions des enseignants spécialisés qui travaillent dans ce dispositif. L'action des maîtres spécialisés structurés en RASED est **réinvestie spécifiquement pour intervenir sur les plus graves difficultés d'apprentissage, comportementales et psychologiques des élèves et répondre aux situations que les professeurs des écoles ne pourraient pas gérer dans le cadre des dispositifs d'aide personnalisée.** Les mesures prises ne visent pas la disparition du dispositif RASED, mais sa mise en cohérence avec la réforme de l'école et les moyens nouveaux de lutte contre la difficulté scolaire. Le meilleur emploi des maîtres spécialisés, tout comme l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau en français et mathématiques proposés aux élèves de CM1 et CM2 pendant les vacances scolaires, contribuent à la mise en oeuvre d'un ensemble cohérent et complémentaire de réponses au traitement de la difficulté scolaire dans toutes les classes, dans la perspective d'une meilleure réussite de tous les élèves. La nouvelle organisation de l'enseignement à l'école primaire conduit à **reconsidérer l'implantation de ces postes et à diversifier les modes d'action des maîtres spécialisés.** Ceux-ci ont acquis une expertise professionnelle indéniable en matière d'aide aux élèves éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Leur action est **particulièrement utile lorsqu'elle s'exerce dans les secteurs où de fortes difficultés scolaires touchent de manière récurrente un nombre élevé d'élèves. Les interventions spécialisées doivent alors être davantage ciblées en substituant aux interventions ponctuelles les prises en charge directes et durables.** La compétence professionnelle de ces maîtres spécialisés est ainsi pleinement utilisée là où elle est le plus nécessaire. Il n'est, en effet, pas question de se passer de leur compétence mais bien de leur permettre de l'exercer dans les contextes où elle est la plus profitable pour les élèves.

Rendez-vous à La Rochelle...

L'AME 17 peaufine les derniers préparatifs du colloque...





APPEL A RASSEMBLEMENT

Le jeudi 18 novembre 2010
à 18H00

« **1000 bougies pour les RASED** »

sur le parvis de l'aquarium de La Rochelle

La FNAME et l'AME17 appellent tous les acteurs de la vie scolaire à un rassemblement pour protester contre la politique de démantèlement de l'école publique et en particulier du dispositif des Réseaux d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté.



A diffuser sans modération

Contact : fname@fname.fr

site internet : fname.fr